



## DECLARATION LIMINAIRE DE LA FSU CTA du 27 Avril 2020

Monsieur le Recteur,

Le 21 avril, le ministre de l'Éducation nationale s'exprimait devant la représentation nationale pour évoquer les différents scénarii pour la réouverture des établissements scolaires.

Alors qu'à ce jour le gouvernement n'a toujours pas été en mesure de produire un protocole national, des annonces sont faites privilégiant un scénario local, alors que ni la collectivité, ni les mairies n'ont pour l'heure les moyens de garantir l'hygiène et la sécurité sanitaire des personnels et des élèves.

Les mails et courriers pleuvent cependant, engageant les équipes à élaborer leurs protocoles de réouverture, les mails, encore, imposant le mutisme aux chefs d'établissement, aux directeurs.trices d'école. Silence radio, surtout ne pas faire part des inquiétudes légitimes, de l'immensité des tâches à accomplir pour évaluer précisément les risques.

Monsieur le Recteur, l'absence de masques ne nous fera pas porter le bâillon !

La FSU s'est déjà largement exprimée sur le sujet, proposant une plateforme de revendications, préalable à une éventuelle reprise.

**Si « tout reste à faire » comme le dit le ministre, ce sera avec les représentants des personnels et les CHSCT.**

**La FSU ne désarmera pas puisqu'il semble aussi que « nous soyons en guerre » !**

**En guerre aussi, monsieur le Recteur, contre le plan social mené contre l'École de Martinique.**

Premier, second degré, lycée professionnel, administratifs, le compte n'y est pas.

Alors que la FSU a obtenu la révision du nombre d'emplois à rendre, les documents de travail envoyés ne reflètent absolument pas les engagements ministériels. Nous sommes face à de quasi copier/coller des envois du CTA de janvier pour le premier degré, rendant le travail d'analyse et de préparation impossible pour les représentants des personnels.

**Est-ce une volonté de nous placer ainsi devant le fait accompli ?**

Dans le premier degré, suppression de postes des RASED, maîtres E et psychologues, de 19 postes de remplaçants, d'enseignants du programme PARLER ( pourtant largement plébiscité par vos IEN) et d'adjoints, alors que le solde devrait être à zéro. Les élèves de Martinique devront-ils « faire sans » alors que se profile la formule miracle du plan MINIR? Les élèves les plus fragiles seront les premiers à en payer le prix.



Dans le second degré, il s'avère que, conformément à nos analyses et déclarations, la réforme du bac et du lycée est avant tout une réforme comptable dont le but premier est la suppression massive de postes. La montée en charge à n+1 avec l'abandon d'une spécialité est l'occasion d'une énième saignée notamment pour certaines disciplines telles que les mathématiques et les SII. Nous ne saurions nous satisfaire d'une sempiternelle comparaison avec les taux d'encadrement hexagonaux : tout un chacun sait à quel point on atteint vite les limites de l'exercice en terme de pertinence. Par conséquent nous ne pouvons que déplorer la suppression quasi systématique de tout poste vacant quand les créations se font rarissimes et concernent majoritairement les SEGPA et ULIS. Nous continuons à dire avec force que le poste à complément de service n'est pas la norme.

Le démantèlement de la voie professionnelle continue sous couvert de pseudo « transformation ».

L'exemple du LP BISSOL, qui paie le plus lourd tribut, est criant : Des sections et pas des moindres, celles porteuses d'emploi pour nos jeunes dans l'aide à la personne, sont fermées (au lieu de tout faire pour les consolider), uniquement dans un but de faire des économies. La FSU Martinique tient à tirer la sonnette d'alarme, quant à cette mesure légitime d'implantation de poste d'Ulis dans les établissements : Les chefs d'établissements ne doivent en aucun cas penser que les classes seront moins surchargées et que les mesures de dédoublement ne se justifient plus.

La FSU Martinique exige que les dédoublements deviennent une mesure académique et systématique, dans les classes de LP dès lors qu'elles comportent 16 élèves. Notamment en langues vivantes, encore plus dans notre département, bordé d'îles anglophones et hispanophones.

De même, La FSU dénonce avec fermeté les suppressions de postes opérées sur les administratifs ces 7 dernières années.

Soit 15 postes depuis 2013 en moins dans l'académie Martinique, résultante de l'application d'une norme nationale (SERACA) inadéquate.

La FSU exige un audit sur les besoins en personnel administratif dans cette académie et la mise en place d'un véritable programme de professionnalisation des administratifs, accompagné de formations de haut niveau.

La ressource existe, il appartient à l'administration de lui donner les moyens.

**NE METTEZ PAS LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS EN DIFFICULTÉS, CAR C'EST LE SYSTÈME ÉDUCATIF DE LA MARTINIQUE QUI EN SOUFFRE.**

Enfin, La FSU Martinique exprime ses craintes quant aux nombreuses cabales, très souvent sur lie d'outrages et calomnies, menées contre le corps enseignant. Elle appelle les responsables à plus de pondération au moment de leurs expressions sur les médias, mais aussi à stopper leurs plaintes quant à une non-reprise des



cours, très souvent orientées dans le sens de désigner les enseignants comme responsables.

Les rappels non nécessaires, de la dernière mobilisation, faits systématiquement à chaque interview, ont aussi cette finalité implicite, de clouer au pilori les professeurs, désignés comme coupables.

Nous ne sommes pas dupes qu'une certaine volonté, sans doute revancharde, n'habite d'aucuns prêts à remonter les parents d'élèves contre les enseignants, afin d'asseoir plus facilement une politique austère et improductive, que la FSU continuera sans relâche de dénoncer et combattre.